

Réservation
TSR Journée :

• Appli MooviCité

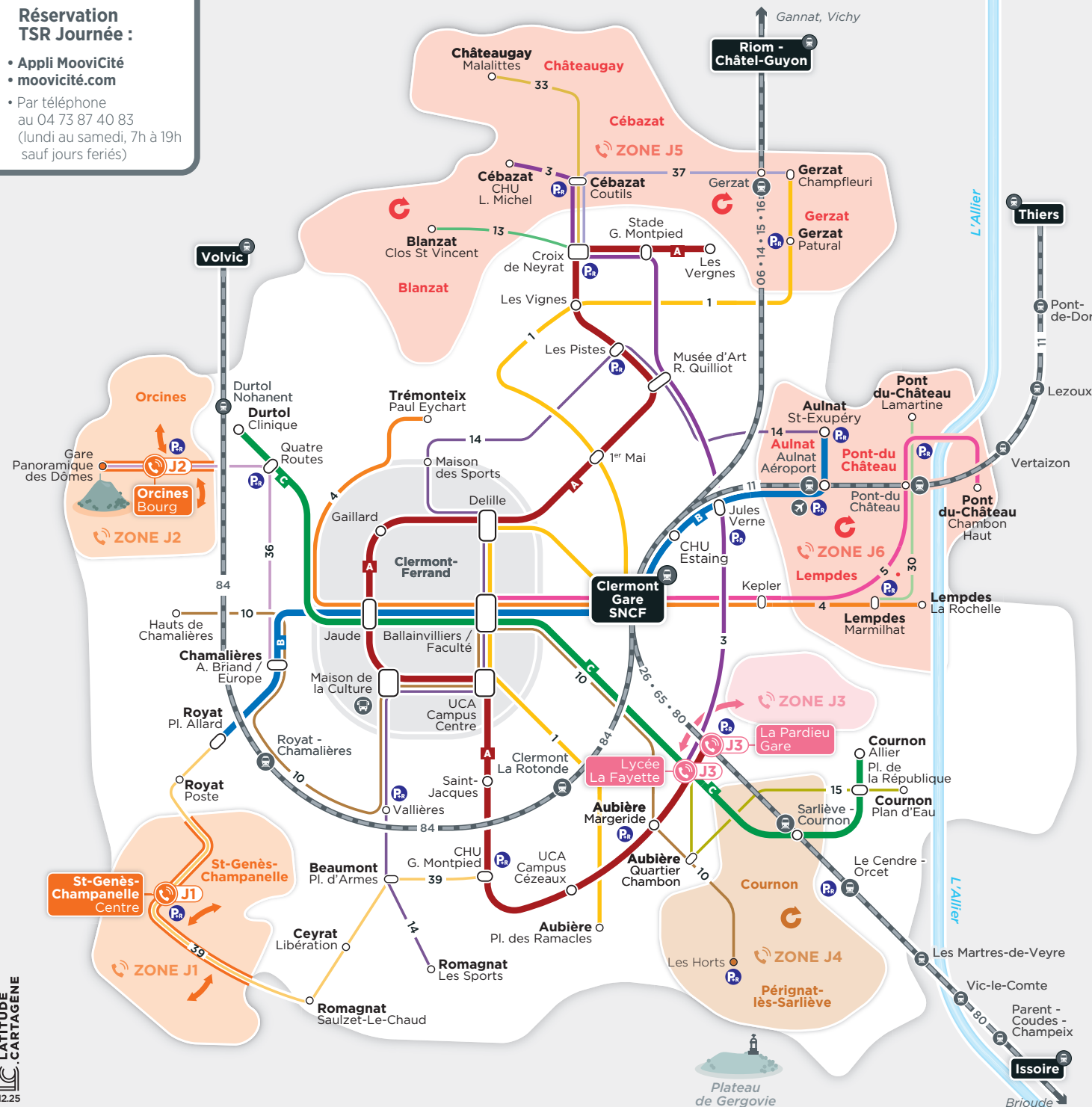
• moovicité.com

• Par téléphone

au 04 73 87 40 83

(lundi au samedi, 7h à 19h

sauf jours fériés)



RÉSEAU TSR JOURNÉE

Le Transport Sur Réservation de journée permet de compléter le réseau de lignes régulières.

Zone J1 – Commune de St-Genès Champanelle

Du lundi au samedi, sauf jours fériés :
- de **6h30** (1^{ère} prise en charge) à **9h00** (dernière dépose)
- de **12h15** (1^{ère} prise en charge) à **14h15** (dernière dépose)
- de **16h30** (1^{ère} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose)

Le TSR assure le lien :
- entre des arrêts de St-Genès Champanelle à plus de 350m de la ligne régulière P39
- depuis ces arrêts pour rejoindre l'arrêt St Genès Centre.

Les arrêts concernés sont :
Beaune Le Chaud, Beaune Le Chaud Pré Neuf, Berzet Champ d'Issart, Berzet Chapelle, Berzet Les Moulèdes, Berzet St Georges, Champeaux, Chatrat Centre, Laschamps Busageix, Laschamps Église, Laschamps Moreno, Nadaillat, Pardon 13 Vents, St Genès La Côte Rouge

Zone J2 – Commune d'Orcines

Du lundi au samedi, sauf jours fériés :
- de **6h30** (1^{ère} prise en charge) à **9h00** (dernière dépose)
- de **12h15** (1^{ère} prise en charge) à **14h15** (dernière dépose)
- de **16h30** (1^{ère} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose)

Le TSR assure le lien :
- entre des arrêts d'Orcines à plus de 350m de la ligne régulière P36
- depuis ces arrêts pour rejoindre l'arrêt Orcines Bourg.

Les arrêts concernés sont :
Bonnabry, Bournazet, Enval, Fontaine du Berger, Fontanas, Le Cheix Bourg, Le Cheix Route des Dômes, Le Gressigny, Le Gressigny Micoline, L'Etoilerie, Montrodeix, Sarcenat, Solagnat, Solagnat Les Jardets, Ternant Bourg, Ternant Rte de Durtol, Ternant Rte de la Croix, Ternant Sagnola, Vasson Rte des Puys, Villars Pierre Levée

Zone J3

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés :
- de **8h30** (1^{ère} prise en charge) à **12h30** (dernière dépose)
- de **13h30** (1^{ère} prise en charge) à **18h00** (dernière dépose)
- de **16h30** (1^{ère} prise en charge) à **19h30** (dernière dépose)
Le samedi : de **8h30** (1^{ère} prise en charge) à **12h30** (dernière dépose)
Fonctionne également le 1^{er} novembre

Le TSR assure le lien entre d'une part, les stations **La Pardieu Gare** (ligne A) ou **Lycée La Fayette** (lignes A, C, E3, E6 et S15) et, d'autre part, les arrêts **Crouël** ou **Crématorium Amable Tuisat**.

Nous vous invitons à anticiper vos réservations, le nombre de places disponibles étant limitées.
Réservation jusqu'à 30 minutes et maximum 31 jours avant votre déplacement.
En cas d'empêchement, veuillez à bien annuler vos réservations, sinon des sanctions pourront s'appliquer.
Tous les services proposés sont gratuits le samedi, pour les zones concernées : zones J1, J2 et J3.

Zone J4

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés :
- de **7h30** (1^{ère} prise en charge) à **9h00** (dernière dépose)
- de **12h00** (1^{ère} prise en charge) à **14h00** (dernière dépose)
- de **16h30** (1^{ère} prise en charge) à **19h00** (dernière dépose)

Le TSR permet de relier un arrêt de la zone à Pont de Sarliève ou les arrêts sur Pérignat de la ligne S10 si aucune solution en ligne régulière n'existe à plus ou moins 30 minutes avec jusqu'à 600m de marche pour la rejoindre n'est pas possible.

Les arrêts concernés sont :
Acilloux, Bonneval, Chaux Blanche, Croix Notre-Dame, Église de Pérignat, Gare de Cournon, Grande Halle Zénith, La Fave, Manzats, PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE Les Horts, Pionniers, Pommeraie, Sarliève, Sounely Gravins, Vaugondières, ZI Est

Zone J5 – Communes de Blanzat, Cézabaz, Châteaugay et Gerzat

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés :
- de **7h00** (1^{ère} prise en charge) à **9h00** (dernière dépose)
- de **12h00** (1^{ère} prise en charge) à **14h00** (dernière dépose)
- de **16h00** (1^{ère} prise en charge) à **19h00** (dernière dépose)

Le TSR permet de relier un arrêt de la zone à un autre arrêt de la zone si aucune solution en ligne régulière n'existe à plus ou moins 30 minutes avec jusqu'à 600m de marche pour la rejoindre n'est pas possible.

Les arrêts concernés sont :
Albert Evaux, André Citroën, Aubiat, Batignolle, BLANZAT Clos Saint Vincent, BLANZAT Les Mauvaisés, Bourly, Boussadet, Campus RDI, CÉBAZAT Porte de Troyes, Ceyre, Chabesses, Champ de l'Allée, Champarmont, Champcros, CHATEAUGAY Le Châlard, Châteaugay Mairie, CHATEAUGAY Malalittes, Chavaroche, Cladenas, Clément Ader, Coumes, Coutils, Croix Forte, Debussy, Élie Jaloustre, Fontchenille, Fradière, Gambetta, Gare de Gerzat, GERZAT Champfleuri, GERZAT Donnagnat, Gerzat Rochefort, Gravières, Jarzy, Jean-Marie Bellime, Jules Ferry, La Commandante, Ladoux Ouest, Le Maillot, Les Balladoux, Les Chambéry, Les Pègues, Les Perches, Les Trois Fées, Limagne, Martyrs, Montquier, Neige Bœuf, Pascal, Patural, Pierre Montgroux, Pl. du Montel, Pl. François Rougeyron, Porte de Turin, Quartières, Rhonez et Sancy

Zone J6 – Communes de Lempdes et Pont-du-Château

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés :
- de **7h00** (1^{ère} prise en charge) à **9h00** (dernière dépose)
- de **12h00** (1^{ère} prise en charge) à **14h00** (dernière dépose)
- de **16h00** (1^{ère} prise en charge) à **19h00** (dernière dépose)

Le TSR permet de relier un arrêt de la zone à un autre arrêt de la zone si aucune solution en ligne régulière n'existe à plus ou moins 30 minutes avec jusqu'à 600m de marche pour la rejoindre n'est pas possible..

Les arrêts concernés sont :
Aéroport, AIA, Aimé Rudel, Arthur Rimbaud, Aulnat Mairie, AULNAT St Exupéry, Aulnat Village, Aviation, Blaise Pascal, Bonne Nouvelle, Champ Lamet, Charles de Gaulle, Croix Basse, Croix Blanche, Edmond Rostand, Fangeas, Fontanille, Fourches Vieilles, Gare de PONT-DU-CHATEAU, Gargailles, Grangevieille, Grasset, Hallstadt, Henri IV, Jean de la Fontaine, Jean Zay, Julien Champclos, La Boule, La Lissandre, La Quarte, Le Cèdre, Le Peyron, Le Ruchon, LEMPDES La Rochelle, LEMPDES Le Pontel, Lempdes Mairie, LEMPDES Marmilhat, Léon Maniez, Les Ardeliers, Les Chapelles, Les Nigues, L'Herbelière, Marguerite de Valois, Milan, Montboissier, Nymphaea, Petit Champ, Picou, Piscine M, Boubat, Pont d'Allier, PONT-DU-CHATEAU Chambon Haut, PONT-DU-CHATEAU Lamartine, René Bonhomme, René Cassin, République, Vaures

Réservation TSR Soirée :

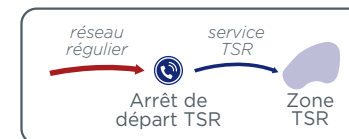
- Appli MooviCité
- moovicité.com

• Par téléphone
au 04 73 87 40 83
(lundi au samedi, 7h à 19h
sauf jours fériés)

RÉSEAU DE SOIRÉE

Les lignes T2C présentées sur ce plan sont celles qui circulent après 21h, du lundi au samedi.
Les vendredis et samedis le TSR vous permet un retour vers les communes bénéficiant du service.

Principe de fonctionnement général du service



Zone S1 – Communes de Blanzat, Cébazat, Châteaugay et Gerzat

Départs à 21h50, 22h50 et 23h50 de l'arrêt **Les Vignes** (arrêt de la ligne du bus A direction La Pardieu Gare, situé rue Sous les Vignes) ou **Clémentel** (situé bd E. Clémentel) pour rejoindre un des arrêts de lignes régulières de ces communes.

Zone S2 – Communes de Ceyrat, Beaumont, Romagnat et Aubière

Départs à 21h40, 22h40 et 23h40 de l'arrêt **Maison de la Culture** (arrêt de la ligne E2 direction Trémonteix Charcot) pour rejoindre un des arrêts de lignes régulières de ces communes.

Zone S3 – Communes de Pont-du-Château et Lempdes

Départs à 21h50, 22h50 et 23h50 de la station **Jules Verne** (ligne B direction AULNAT St Exupéry) pour rejoindre un des arrêts de lignes régulières de ces communes.

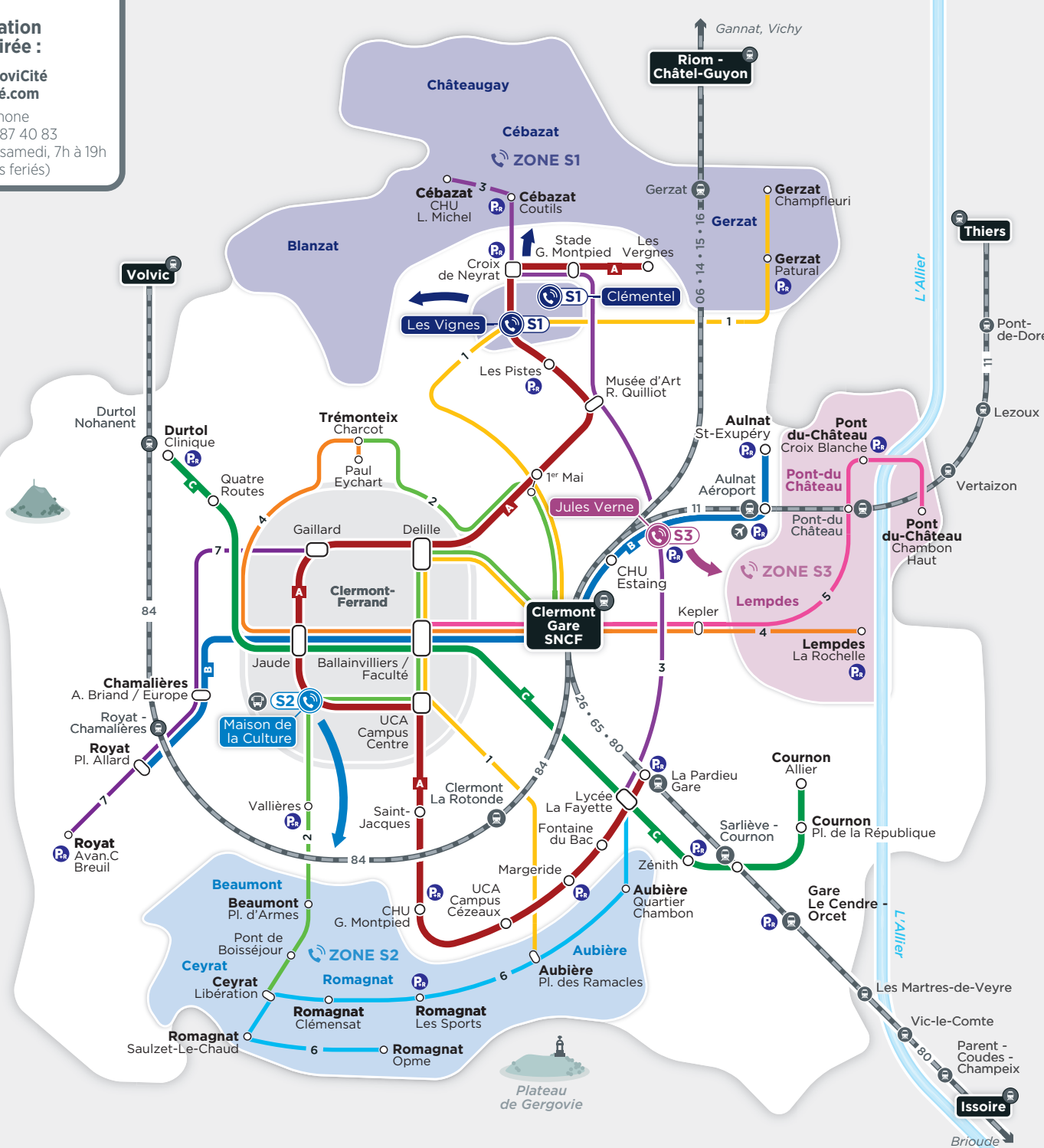
Remarque : ces solutions sont en correspondance avec les départs de la ligne A (ou B selon le cas) à 21h30, 22h30 ou 23h30 depuis la place de Jaude.

Une solution vous sera proposée dès lors que le nombre de places le permet et qu'une solution en lignes régulières à plus ou moins 30 minutes avec jusqu'à 600m de marche pour la rejoindre n'est pas possible.

Nous vous invitons à anticiper vos réservations, le nombre de places disponibles étant limitées.

Réservation jusqu'à 30 minutes et maximum 31 jours avant votre déplacement.

En cas d'empêchement, veuillez à bien annuler vos réservations, sinon des sanctions pourront s'appliquer.



Réservation TSR Dimanche :

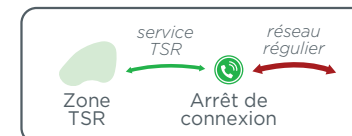
- Appli MooviCité
- moovicité.com
- Par téléphone
au 04 73 87 40 83
(lundi au samedi, 7h à 19h
sauf jours fériés)



RÉSEAU DU DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Les lignes T2C présentées sur ce plan sont celles qui circulent les dimanches et jours fériés.
Ce réseau de lignes régulières est complété par un service de Transport Sur Réservation entre 3 zones et des points de connexions sur les lignes A ou C.

Principe de fonctionnement général du service



Zone D1 - Communes Châteaugay, Blanzat ou Nohanent

Le service assure la relation entre un des arrêts de ces communes et les stations **Croix de Neyrat** (ligne A) ou **DURTOL Clinique** (ligne C).

Zone D2 - Commune Pérignat-lès-Sarliève

Le service assure la relation entre un des arrêts de la ligne S10 sur la commune et la station **Lycée La Fayette** (lignes A, C, E3 et E6 du dimanche).

Zone D3 - Communes Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier ou Le Cendre

Le service assure la relation entre un des arrêts de la ligne P35 ou P38 sur ces communes et les stations **Lac** ou **Pl. de la République** de la ligne C.

Nous vous invitons à anticiper vos réservations, le nombre de places disponibles étant limitées.
Réservation jusqu'à 30 minutes et maximum 31 jours avant votre déplacement.

En cas d'empêchement, veuillez à bien annuler vos réservations, sinon des sanctions pourront s'appliquer.
Tous les services proposés sont gratuits le dimanche, mais payants les jours fériés (sauf s'il s'agit d'un dimanche).